

Relevé de conclusions Mardi 31 octobre 2017

Présents : Mmes GAVA, Directrice et DURAND-MOIRIN, Directrice adjointe ; Mmes BESSÉ et JEAUNEAU ainsi que MM. DELALÉ et COURTEMANCHE, représentants des familles ; Mmes LUCAS, DIAS et WALTER ainsi que MM. LE DALL et MARCHÉ, représentants des résidents ; Mme MOREAU, animatrice ; Mme CHATELLIER, aide-soignante et Mme Fanny TCHIZINGA, ASH.

La séance débute à 10h30.

Ordre du jour :

- Tour de table :

Mme GAVA propose de faire un tour de table afin que chacun se présente puisqu'il y a de nouvelles personnes : Mme DURAND-MOIRIN Sophie, directrice adjointe en charge des ressources humaines, de la qualité et de la communication qui a pris ses fonctions le 1^{er} août à la place de M. COURET, et Mme MOREAU Marie-Clémence, animatrice au sein de l'établissement depuis le 1^{er} octobre, en remplacement de Mme CORBINEAU, partie à la retraite.

- Point sur les travaux et le déménagement :

Le déménagement est pour le moment envisagé le 21 novembre sous réserve de l'accord de la visite de conformité, prévue le 10 novembre puisque la commission de sécurité du 26 octobre a donné un avis favorable. À ce jour il reste des finitions de peinture, d'électricité et de menuiserie ainsi que les cimaises à installer au mur de chaque chambre. Les livraisons de mobilier sont en cours afin de réceptionner les chaises, tables, bureaux, chevets et la semaine prochaine : les 130 lits. Les télévisions seront installées la semaine prochaine également et les fauteuils sont livrés le 16 novembre. Les voilages en revanche sont déjà posés ainsi que les rails plafonniers et locaux plonge. Les équipes feront les lits dans chacune des chambres la semaine précédant l'emménagement.

A partir du 2 novembre et pendant deux semaines, les affaires des résidents vont commencer à être mises en cartons. Les agents partent du principe que chaque résident aura besoin d'aide à ce niveau-là, si les familles se proposent de le faire, des cartons sont à disposition aux services techniques. Les équipes sont d'ores et déjà renforcées et les cartons seront emportés petit à petit dès la semaine 46 dans le nouveau bâtiment par le personnel. L'établissement fournira des sacs cabas afin d'y transporter les affaires de dernière minute (nécessaire de toilette...).

Le courrier annonçant aux familles les numéros et étage de la chambre attribuée à chaque résident sera adressé dans les jours prochains, il sera demandé aux familles de signaler leur présence éventuelle le jour du déménagement à l'aide d'un coupon réponse joint au courrier.

Le 21 novembre, les résidents devront tous être prêts pour 10h30. 72 résidents seront installés dans leur nouvelle chambre du rez-de-chaussée et du rez-de-jardin dès le matin et déjeuneront donc dans les nouvelles salles à manger. Les résidents de l'UPAD ainsi que 40 autres résidents déjeuneront quant à eux dans l'ancien bâtiment pour être installés dans le nouveau dès le début d'après-midi.

Bien que beaucoup de matériels aient été rachetés pour le nouveau bâtiment, il reste tout de même certains équipements à transférer (chaises de salle à manger, réfrigérateurs des deux salles de pauses et de l'UPAD, lave-vaisselle de l'UPAD, tout ce qui relève des médicaments, chariots de nursing et de ménage ainsi que les postes informatiques et les bureaux).

L'affectation des résidents dans leur nouvelle chambre a été réfléchi avec le médecin coordonnateur, la psychologue et les équipes. Contrairement à l'organisation actuelle, le niveau de dépendance des résidents a été réparti équitablement entre les trois niveaux. Ils ont aussi tenu compte des affinités entre résidents de sorte qu'ils puissent se retrouver au moment des repas comme aujourd'hui. Cette affectation n'est pas forcément définitive, l'équipe soignante avisera si des changements sont nécessaires. Les deux chambres communicantes seront occupées par les deux couples de l'établissement.

Concernant l'organisation dans ce nouveau bâtiment, les deux grands changements qui vont s'opérer et pour lesquels de nombreuses réunions de travail ont été programmées en amont avec les agents sont les services repas dans trois salles à manger et l'animation répartie sur les trois étages. Pour l'animation, des agents des soins, qui auront du temps du fait que certaines tâches ne leur incomberont plus assureront l'animation en début d'après-midi. Ils ont été formés progressivement à animer des ateliers en étage.

Les animations du matin, assurées par l'animatrice, seront axées autour d'échanges verbaux sur la lecture du journal ou du menu et dureront de 15 à 20 minutes, celles de l'après-midi seront à articuler entre soignants et animatrice afin de proposer des activités en lien entre étages et rez-de-chaussée (pâtisserie, jeux de société...).

Les après-midi récréatifs sont prévus jusqu'en décembre et ceux de l'an prochain commencent à se programmer selon les intermittents qui peuvent intervenir sur 3 étages différents. L'équithérapie et les clowns seront toujours programmés. Les ateliers mémoire, la chorale, la gymnastique douce ainsi que l'art thérapie seront également toujours proposés aux résidents.

Il est rappelé que les résidents pourront tout à fait aller et venir d'un étage à l'autre soit pour rendre visite à un autre résident, soit pour assister à une animation.

Concernant la messe, jusqu'ici proposée le 4^{ème} vendredi du mois, Mme GAVA doit rencontrer le père GAILLARD, curé de Montlouis ainsi que Mme DESCHAMPS afin de la programmer sur le nouveau bâtiment, la chapelle n'étant plus accessible, la messe se fera probablement dans la salle d'animation principale.

Mme BESSE demande à ce que Marie-Clémence soit systématiquement accompagnée d'un ou d'une soignant(e) pour les sorties telles que le cabaret ou le repas des seniors, ne serait-ce que pour les déplacements aux toilettes qui demandent une

compétence soignante. Il faudra adapter le nombre de résidents lors de ces sorties. Pour le repas des séniors prévu le 26, deux agents de soins sont prévus pour accompagner les résidents.

M. MARCHÉ rappelle que les rendez-vous extérieurs auxquels Marie-Christine CORBINEAU accompagnait les résidents sont désormais difficiles à envisager. Mme GAVA répond que tant qu'un arrangement peut se faire en interne, on le fera, mais que l'établissement ne peut malheureusement pas se substituer aux familles pour les rendez-vous. Marie-Clémence propose de contacter plusieurs services de transport (*Fil Blanc*, *Manu taxi* ou encore les *Taxis Vers-Nous*).

L'entrée principale se fera au rez-de-chaussée. Les ambulances ou autres transports se rendront à l'arrière du bâtiment.

Le parking situé à droite de l'entrée sera remis en l'état afin de libérer les places de stationnement pour le personnel et les familles. Le portail est revenu repeint, il sera électrifié afin de se fermer automatiquement à 22h00 et se rouvrir à 5h45. Un interphone sera installé sur le potelet situé à l'extérieur pour les transports de nuit.

Le chauffage est déjà en marche, il y a 6 500 m² à chauffer.

La nuit, il y aura toujours 3 agents dans l'EHPAD dont 1 affecté au service pour personnes âgées désorientées et deux autres qui resteront ensemble durant leur service. Les appels malades sont reportés sur leur téléphone.

Il y aura 2 infirmières le matin et 2 infirmières l'après-midi tous les jours de l'année et une infirmière en journée (9h00 - 16h00) 4 jours par semaine.

Le prix de journée applicable au 1^{er} janvier 2018 est fixé à 58€00 par jour. En revanche, le tarif chambre seule sera appliqué à partir du 21 novembre puisqu'il n'y a pas de chambre double dans le nouvel EHPAD.

Le jour du déménagement, si le soleil est avec nous, les deux entrées (entrée principale et galerie de communication) seront empruntées, s'il pleut alors seule la galerie serait utilisée.

Concernant le bâtiment actuel, il va être vidé puis les réseaux (eau, gaz et électricité) vont être neutralisés pour les 3 étages. Une partie des rez-de-chaussée et sous-sol continueront d'être occupés (cuisine, lingerie, réserves, repositoires ...). D'ici la fin de l'année, il sera fermé en attendant de monter un projet pour son utilisation à venir.

Une braderie sera organisée par l'association début 2018 (courant février) pour vendre les meubles et autres objets de l'établissement non transférés dans le nouveau bâtiment. Des visites de leur chambre seront proposées aux résidents dans la semaine du 13 au 17 novembre en petits groupes.

L'ordre du jour étant épuisé, la prochaine séance sera programmée vers le mois de mars.

La séance est clôturée à 13h00.

